

3ème BOURSE AUX VINYLES NOCTURBULOUS

Samedi 3 mai 2025

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Ce salon est organisé par Nocturbulous Records, qui se réserve le droit d'accepter ou de refuser toute candidature. Il est destiné aux exposants proposant la vente de vinyles, CD, K7 audio et DVD musicaux, livres et magazines musicaux.

L'entrée au public est fixée à 2€.

I - LIEU ET HORAIRE

Le salon se déroulera le samedi 3 mai 2025 à la salle Paul Mas, avenue Ingarrigues 34490 Lignan Sur Orb. L'ouverture du salon au public se fera de 09h30 à 18h sans interruption.

L'information de cette journée sera relayée sur tous les médias spécialisés : presse écrite, radios locales, et réseaux sociaux.

II - PARTICIPATION AU SALON

La participation au salon ne sera prise en compte qu'après réception des documents suivants :

- la demande d'inscription dûment remplie et signée, par courrier postal ou e-mail, accompagnée d'une photocopie d'une pièce d'identité pour les particuliers, N° SIRET pour les professionnels et associations.
- le règlement intérieur daté et signé par l'exposant,
- Le paiement complet établi à l'ordre de Nocturbulous, encaissable en cas d'absence de l'exposant, un paiement Paypal ou un virement bancaire à l'aide du RIB ci-joint,
- une attestation d'assurance avec responsabilité civile.

Dès réception du dossier d'inscription dûment rempli et complet, une confirmation d'inscription sera transmise par email.

La date limite d'inscription est fixée au **15 Avril 2025**.

III - TARIFS

L'organisateur dispose d'environ 40 tables 170 x 80.

Le minimum d'une table est demandé, pour un tarif de 30 euros, 2 chaises par stand. La table supplémentaire de 1m70 est fixé à 20 euros. La location ne doit pas dépasser 4 tables.

IV - CONDITIONS

L'installation se fera le vendredi 02 mai de 14h à 17h30 et le Samedi 3 mai 2025 de 08h00 à 09h30, les tables auront été installées la veille. La désinstallation du stand ne pourra pas être effectuée avant 18h00, sauf accord de l'organisateur.

Tout déplacement de table ou tout changement de place attribuée est interdit, sauf avis de l'organisateur. Les places seront attribuées aux exposants en fonction de la date d'arrivée du dossier d'inscription.

V - MATÉRIEL

La salle Paul Mas propose : 1/ le prêt de tables, de chaises (selon le nombre de table demandé dans la limite du stock disponible). 2/ L'accès à des prises électriques (sur demande en amont) .

Chaque exposant pourra bénéficier de ce matériel selon les informations données sur le bulletin d'inscription.

Les exposants devront se munir de leurs propres rallonges et multiprises (non prêtées par la salle).

VI - ASSURANCE

Le salon est couvert par un contrat d'assurance en Responsabilité Civile du vendredi 02 mai à 14h00 au samedi 3 mai à 20h auprès de la compagnie d'assurance.

L'association Nocturbulous et la salle la salle Paul Mas déclinent toute responsabilité quant aux dommages subis aux biens et aux personnes hors du cadre de ladite assurance.

Nocturbulous Records

1 avenue des marronniers – 34490 Lignan Sur Orb



VII - RESTAURATION BUVETTE

Une buvette sans alcool fort et une restauration rapide seront disponibles sur place.

Un tarif préférentiel sera proposé aux exposants.

VIII - DIVERS

L'organisation de ce salon est à la charge de l'association Nocturbulous et de la salle la Paul Mas. En cas de besoin, la personne à contacter est Jean Pagès (06 63 60 82 27) info@nocturbulous.fr

Fait à Béziers, le 1^{er} Janvier 2025.

Signature de l'organisateur	Signature de l'exposant
-----------------------------	-------------------------